



Numéro de l'acte	2021-45-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

### QUESTION N° 2021-45

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS  
**Budget Primitif Cimetière - Exercice 2021**

#### **RAPPORTEUR :**

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller Délégué aux finances

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La proposition de vote du Budget primitif 2021 est la suivante :  
Le Budget est voté au chapitre.

#### 1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune opération n'a été enregistrée en Section d'Investissement.

#### 2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section reprend essentiellement les dépenses et les recettes liées à l'acquisition et la revente de sarcophages posés dans les cimetières municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à la majorité (deux abstentions) décide :

De voter le Budget Primitif 2021 du budget CIMETIERE conformément au tableau ci-dessous :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE	Chapitre	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	42 525,00 €	013	Atténuation de charges	22 525,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 700,00 €
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	100 €	74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	39,33 €
67	Charges exceptionnelles	100 €	76	Produits financiers	
68	Dotation aux amortissements		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions	
042	Opération d'ordre transfert entre section		042	Opération d'ordre transfert entre section	
002	Résultat reporté		002	Résultats reportés	4 560,67 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>42 825,00 €</b>	<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>42 825,00 €</b>
DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	VOTE	Chapitre	Libellé	VOTE
NEANT			NEANT		
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>- €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL,  
Maire de la ville d'Arques



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

**Affiché le 16 avril 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT**

**Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE**

**Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**

**Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA**

**Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL**

**Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.**